Actualités

Mairie de Saint-Benoît 11, rue Paul Gauvin – BP 11 86281 Saint-Benoît Cedex **Tél. 05 49 37 44 00** Fax : 05 49 37 44 01



Saint-Benoit, le 1er juin 2011

Face à la sécheresse, la ville se mobilise

La Préfecture de la Vienne appelle au civisme et à la solidarité pour économiser l'eau. « Nous sommes en situation de crise qui est au moins équivalente à celle de 1976 », a indiqué le Préfet de la Région et de la Vienne, Bernard Tomasini.

Dans cette situation critique de grande sécheresse, la ville de Saint-Benoit, participe à l'effort collectif pour limiter la consommation d'eau. Fixant les mesures de restriction des usages domestiques de l'eau, elle incite par un arrêté municipal P09/2011-05, les Sancto-Bénédictins à suivre cet engagement de crise, à partir du 1^{er} juin jusqu'au 1^{er} septembre 2011.

La ville incite à utiliser l'eau de manière économe et raisonnée

En raison du très fort déficit de pluies depuis le début du printemps, qui s'ajoute au déficit enregistré au cours de l'hiver 2010-2011, la ville engage fortement les particuliers à diminuer leur consommation domestique habituelle. Elle informe que la mise à niveau des piscines déjà remplies, le nettoyage des façades, des trottoirs, des terrasses, le lavage des véhicules font partie de l'appel au civisme lancé aujourd'hui.

En outre, il est interdit d'arroser les jardins d'agrément et les potagers entre 10h et 20h. La ville préconise d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée, de planter des plantes vivaces, d'arroser par tuyau goutte à goutte et de pailler tous les massifs et arbustes.

Face à la sécheresse, Saint-Benoit poursuit sa politique de protection environnementale active

De son côté, la ville de Saint-Benoit a engagé un programme d'économie d'eau de manière à préserver les ressources. Afin de réduire la consommation d'eau au minimum, les Services techniques ont déjà mis en place plusieurs actions : développer les plantations de plantes vivaces, graminées, arbustes économes en eau - l'automatisation et la programmation de l'arrosage par tuyau goutte à goutte - le paillage systématique de tous les massifs et arbustes - les plantations de haies bocagères - l'aménagement de lotissement avec la création de noues et de bassins d'orage ouverts.

Dans l'immédiat, les Services techniques arrosent de manière très limitée en temps et en quantité et seulement pendant la nuit, les terrains de sport pour assurer la sécurité des utilisateurs.